



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SHANGHAI

Objet : PROCES VERBAL DE LA 2EME COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2016/2017

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. BIGAN Nicolas, Représentant établissement d'enseignement, directeur
- M. CHAREIX Fabien, Conseiller culturel ou son représentant, attaché de coopération éducative et universitaire
- Mme DEMANGECLAUDE Géraldine, Représentant établissement d'enseignement, représentante
- Mme DURAND-DELACRE Sophie, Agent comptable de l'établissement, directeur financier
- Mme FAIVRE-DUBOZ Marie, Agent comptable de l'établissement, trésorière
- Mme HERICHER Stéphanie, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), présidente ADFE
- M. HOUILLE Alain, Représentant établissement d'enseignement, proviseur
- Mme LE ROCHELEUIL Elsa, Autre, conseiller consulaire
- M. MENNETRET Gilbert, Autre, conseiller consulaire
- M. MISSOFFE Augustin, Autre, conseiller consulaire
- Mme PALLEZ Laure, Autre, conseiller consulaire
- M. PERIOLAT Jérôme, Chef de poste ou son représentant, chef de chancellerie
- M. TONNELIER François, Président d'une société de bienfaisance, Trésorier

Experts :

- Mme BARRAL Béatrice, Président d'une société de bienfaisance, présidente
- M. MILLARD François, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Expert

Le Consul Général a ouvert la séance à 10h00. Il a rappelé les principes d'attribution des bourses, le montant de l'enveloppe limitative allouée pour l'année 2016/2017 et les contraintes budgétaires. Les principes de neutralité et de confidentialité ont été soulignés avant le début de l'examen des dossiers. Un tour de table a permis à chacun de se présenter avant de commencer les travaux. L'évolution des coûts de scolarité à moyen terme a également été portée à l'ordre du jour.

Le Consul Général a insisté sur le principe de confidentialité des débats.
Le conseil consulaire est ensuite passé à l'examen des dossiers individuels.

Résultat des travaux :

Nombre de dossiers proposés pour accord : 12

Nombre de dossiers proposés pour rejet : 12

Montant des propositions du conseil consulaire pour Shanghai : 759.795,56 euros, soit un dépassement de 4.795.56 euros sur l'enveloppe initiale pour la première et la seconde commission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a remercié les membres du Conseil consulaire et a clôturé la séance à 13h00.